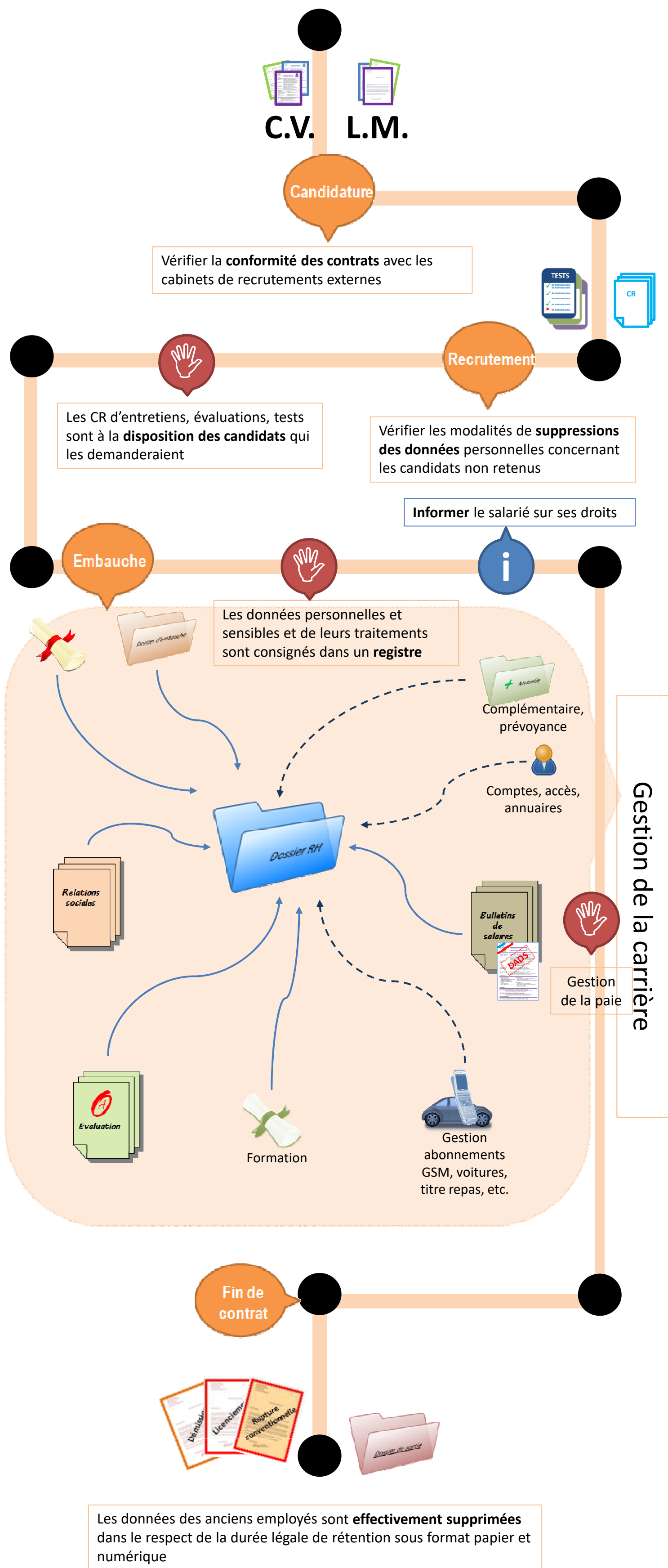


Le RGPD et la fonction RH

Le RGPD va bousculer un peu tous les secteurs des entreprises. Chacun aura sa part de responsabilité.

Les premières données personnelles manipulées dans une entreprise concernent ses propres salariés. La RH est donc en première ligne.



- ✓ La sécurité et la confidentialité des données des salariés doivent être garanties des moyens physiques et informatiques appropriés
- ✓ Les habilitations d'accès aux données personnelles doivent être contrôlés
- ✓ Chaque salarié doit avoir la possibilité de faire une demande d'accès, de rectification ou de suppression de données personnelles.
- ✓ Les salariés doivent être sensibilisés à la protection des données personnelles
- ✓ Tous les salariés doivent être informés des nouvelles dispositions y compris ceux déjà en poste.
- ✓ La durée de conservation des données personnelles doit être clairement définie